Questions orales

[Français]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE RELEVÉ DES BREVETS RELATIFS À DES INVENTIONS SUSCEPTIBLES DE RÉDUIRE LA CONSOMMATION DES PRODUITS PÉTROLIERS

M. Gilles Caouette (Charlevoix): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Étant donné qu'il avisait tantôt la Chambre qu'il n'y a pas de pénurie de pétrole au Canada et que malgré cela les consommateurs doivent subir des augmentations de prix depuis quelques mois, a-t-il l'intention d'ordonner à son ministère de réviser les enregistrements de brevets et d'y relever toute invention pouvant réduire la consommation d'essence des véhicules et d'huile à chauffe? Si une telle étude est entreprise, prévoit-il faire une publicité accrue en vue d'en encourager l'application, même si dans le passé certaines inventions ont été refusées afin de protéger les sociétés pétrolières?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Non, monsieur l'Orateur, mais je prends note de la suggestion de l'honorable député.

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: L'honorable député de Témiscamingue désire poser une question supplémentaire. Je dois porter à l'attention de la Chambre le fait que nous avons atteint la fin de la période des questions orales. Je permettrai cependant à l'honorable député de poser sa question supplémentaire.

M. Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je pourrais très bien poser ma question au très honorable premier ministre, parce que je ne crois pas que la politique pétrolière du gouvernement soit établie à son insu.

Étant donné que le gouvernement demande aux employés du Parlement et aux députés de donner l'exemple en économisant de l'énergie, nous constatons qu'au parlement, dans les restaurants, les dames sont obligées de se vêtir davantage, et que le chef de l'opposition est en train de mourir de la grippe. Un peu partout, on porte plainte au sujet de la basse température dans l'édifice et, quant à moi, j'ai toujours les mains gelées. Il faut donc que je m'entende avec le ministre. Est-il disposé à venir me réchauffer les mains si l'on ne peut obtenir d'énergie supplémentaire?

M. l'Orateur: Je suppose qu'il s'agit là d'une suggestion qui sera prise en considération.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, si le chef du Parti Crédit Social du Canada veut me tenir la main lundi soir, je serai très heureux de la lui réchauffer.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La présidence va donner la parole au député de Burnaby-Richmond-Delta pour ensuite passer à l'ordre du jour.

[M. Gleave.]

LES AÉROPORTS

PICKERING, SAINTE-SCHOLASTIQUE ET SEA ISLAND— L'OFFRE DU GOUVERNEMENT AUX EXPROPRIÉS

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics. Peut-il expliquer à la Chambre pourquoi le gouvernement a offert aux habitants de Pickering et de Sainte-Scholastique un 10 p. 100 supplémentaire sur le prix d'achat de leurs terrains pour couvrir la hausse du coût de la vie, alors qu'en Colombie-Britannique on dit aux gens que le prix tient compte de ce facteur?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Oui, monsieur l'Orateur, le principe appliqué dans le cas de Pickering s'appliquera aussi dans celui de Sea Island: 10 p. 100 de plus a été incorporé à la première offre faite aux habitants de Sea Island.

M. Reynolds: Le ministre nous dit que le même principe sera appliqué. J'ai demandé pourquoi on a offert un 10 p. 100 supplémentaire aux gens de Pickering alors qu'on dit à ceux de Sea Island que ce supplément est compris dans l'offre qu'on leur fait? Estime-t-on ces gens stupides?

M. l'Orateur: A l'ordre.

LA SANCTION ROYALE

M. l'Orateur: Avant de faire l'appel de l'ordre du jour, la présidence doit communiquer le message suivant.

J'ai l'honneur d'informer la Chambre qu'une communication dont voici le texte a été reçue:

Résidence du Gouverneur général Ottawa le 5 décembre 1973

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous aviser que le très honorable Gérald Fauteux, C.P., juge en chef de la Cour suprême du Canada, en sa qualité de suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la Chambre du Sénat aujourd'hui, le 5 décembre, à 5 h 45, afin de donner la sanction royale à certains projets de loi.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération. Le secrétaire administratif du Gouverneur général. André Garneau Brigadier général

• (1500)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à propos de l'ordre que nous devons examiner aujourd'hui et également à propos de la déclaration que Votre Honneur vient de lire. N'est-il pas possible, avant de passer à l'ordre n° 79 inscrit au nom du gouvernement, de consacrer une minute à la troisième lecture du bill sur les allocations familiales, afin que le Sénat puisse l'examiner cet après-midi pour qu'il puisse faire l'objet de la sanction royale qui sera donnée avant cinq heures?